

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 12/11/21

Information relative à l'eau destinée à la consommation sur le secteur de Thann Point de situation au 12 novembre

A la suite du signalement d'une odeur d'hydrocarbures dans l'eau du robinet sur le secteur de Thann et environs, une restriction alimentaire des usages de l'eau est mise en place depuis mercredi 10 novembre sur les communes de Thann, Vieux-Thann, Leimbach, Rammersmatt, Bourbach le Bas, Roderen et Bitschwiller les Thann.

Une mise à disposition de bouteilles d'eau est assurée par le gestionnaire Suez, en lien avec les sept communes et avec l'appui de la communauté de communes de Thann-Cernay.

Hier, jeudi 11 novembre, plus de 16 000 bouteilles d'eau ont été acheminées sur le secteur et distribuées aux habitants. Une seconde livraison de 48 000 bouteilles est prévue ce vendredi. Les habitants sont invités à se rapprocher de leur mairie pour connaître les modalités précises de distribution.

Les opérations de nettoyage des installations d'eau potable, commencées mercredi, se poursuivent.

Dès mercredi, ainsi que les jours suivants, des prélèvements ont été effectués ; les premiers résultats sont attendus en début de semaine prochaine. **Dans l'attente de ces résultats, et par mesure de précaution, les restrictions d'usage de l'eau à des fins alimentaires sont maintenues.**

Dès que la situation sera redevenue normale, la population sera informée. Pour toute information complémentaire, les habitants peuvent contacter le 09 77 40 11 24 (numéro d'urgence du gestionnaire Suez)

Des investigations sont en cours afin de déterminer l'origine de cette odeur, qui reste pour l'heure indéterminée. L'enquête a été confiée à la gendarmerie.